Délibération du Conseil Communautaire

Le 05 novembre 2026 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 30 octobre 2026 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	60	
Titulaires présents	47	Allain Tricoire-Jean-Pierre Prigul-Martine Pistarino-Claude Faguet-Françoise Bourgoin-Christèle Durieux-Pascal Devars-Patrick Gérard-Saigne-Monique Boineau-Serrano-Jean-Bruno Deroulede-Murielle Cassier-Didier Bazinet-Michel Desmoulin-Frédéric Beauvier-Luc Chapuzet-Laëtitia Masclet-Philippe Bogaert-Hervé Toussaint-Gérard Gobert-Michel Séjourné-Jean-Jacques Després-Ludovic Gillaizeau-Francis Lafaye-Clément Le Mercier-Gilles Mercier-Nicolas Platon-Christine Laurent-Dominique Caillou-Danièle Delpey-Jean-Pierre Chaumette-Francis Duverneuil-Virginie Mouche-Jean-Pierre Paretour-Joël De Luca-Gérard Caignard-Fabrice Boniface-Brigitte Pourtier—Thierry Bacus-Priça Mortier-Florent Simon-Julie Bordet-Denis Ferrand-Mélanie Célérier-Joëlle SaintMartin-Marion Lafaye-Patrick Lachaud-Pierre-Albert Benedetti
Titulaires absents	13	Fabrice Jaubert-Géry Denis-Cécily Bergier-Uriel Gadessaud-Stéphane Durousseau-Franck Blanchardie-Philippe Chotard-Karine Incadona-Christophe Rossard-Pierre Guigné-Jean-Claude Arnaud-Guiillaume Durand-Régis Defraye
Suppléants présents	1	Régine Gauthier pour la commune de Paussac et Saint Vivien
Procuration	8	Cécily Bergier à Christine Laurent Uriel Gadessaud à Nicolas Platon Stéphane Durousseau à Dominique Caillou Franck Blanchardie à Allain Tricoire Christophe Rossard à Jean-Pierre Chaumette Pierre Guigné à Didier Bazinet Guillaume Durand à Florent Simon Régis Defraye à Marion Lafaye

DELIBERATION N° 2026 /161 : (Code Nomenclature /712)
DATE : 05 NOVEMBRE 2026
RAPPORTEUR : Nicolas Platon
OBJET : Décision Modificative n° 3 budget principal

M. le Vice-Président propose à l'assemblée les modifications budgétaires suivantes :

Suite à l'attribution d'une subvention d'équipement envers le CIAS du Val de Dronne, l'opération 29 « Fonds de concours » doit être augmentée de 21 000 € et le compte 65888 diminué de la même somme (virement de section du 021/023).

SECTION D'INVESTISSEMENT					
chapitre	**article**	**opération**	**libellés**	**DEPENSES**	**RECETTES**
65	65888		Autres	-21 000.00 €	
023	023		Virement à la section d'investissement	+21 000.00 €	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT				**0.00 €**	**0.00 €**
SECTION D'INVESTISSEMENT					
chapitre	**article**	**opération**	**libellés**	**DEPENSES**	**RECETTES**
021	021	01	Virement de la section de fonctionnement		+21 000.00 €
204	20415322	29	Fonds de concours	+21 000.00 €	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT				**+21 000.00 €**	**+21 000.00 €**

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de procéder aux modifications proposées ci-dessus.

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 56
Votes contre : 0
Abstention : 0

Publié le : 12/11/2026

Le secrétaire de séance du 05 novembre 2026
Nicolas Platon

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet
Signé électroniquement le 10/11/2026 à 20:30
Par Didier BAZINET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD RIBÉRACOIS
B.P. 10
Rue Couleau
24600 RIBÉRAC

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 10/11/2026 20:31:38